



**Interreg**  
**ALCOTRA**

Fonds européen de développement régional  
Fondo europeo di sviluppo regionale

**TERRES MONVISO | Eco**



UNION EUROPEENNE  
UNIONE EUROPEA

**terres**  
**MONVISO**  
ENTRE FRANCE ET ITALIE  
TRA ITALIA E FRANCIA



# LES LABELS : quels enjeux pour le développement de nos territoires alpins ?



Croisons nos regards :  
appel à communication pour  
les scientifiques, institutions  
et acteurs locaux

Colloque du 17 septembre 2021  
à la place forte de Mont-Dauphin



## Éléments de contexte

---

Surtout en Europe et à toutes les échelles, du local au niveau régional, de nombreux territoires ont choisi d'endosser des formes variées de labellisations territoriales. Entre autres, concernant les patrimoines naturels, à peu près dans tous les États, ont été créées des aires protégées, sous forme de parcs ou de réserves naturelles. Leurs niveaux de protection sont plus ou moins stricts avec une place variable accordée à des approches intégrant des objectifs de développement local, autour de pratiques agricoles, artisanales et touristiques, valorisant le patrimoine naturel. Dans la même perspective, l'Organisation des Nations Unies, à travers l'action de l'UNESCO, s'est dotée de deux labels de protection et de patrimonialisation de la nature avec les Réserves de Biosphère (programme Man and Biosphere) et les géoparcs. Toutefois, l'UNESCO revendique une approche *holistique* ou intégrée de la gestion de ces aires protégées, c'est-à-dire, *associant la conservation et le développement durable tout en impliquant les communautés locales* (site web de l'UNESCO définissant les géoparcs). De même, dans la promotion et la protection des productions agricoles locales, l'Europe a créé des appellations sous la forme des IGP (Indications Géographiques Protégées) ainsi que les AOP (Appellations d'Origine Protégée) aux contraintes et protections plus strictes. Ces deux labels concernent des productions mais aussi des territoires. La France a précocement favorisé la mise en place de labels territoriaux, à vocation patrimoniale, comme les sites classés et les monuments de France. Ces labels sont considérés comme des outils favorisant l'attractivité des territoires concernés voire du marketing (Marcotte, Bourdeau, Leroux, 2011), le tout dans ce qui peut être regroupé comme étant une des pistes de *l'innovation territoriale* (Givay, 2020).

Concernant les patrimoines culturels, les labels territoriaux ciblent la protection des patrimoines en question mais ils visent, pour certains d'entre eux, à structurer une véritable stratégie de développement culturel. C'est notamment le cas pour le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire et pour l'UNESCO dont un des objectifs est bien de préserver par le développement, c'est-à-dire, susciter à travers le label une prise en compte de la valeur du patrimoine et en retour favoriser un développement local reposant sur la valorisation. On est bien dans une approche intégrée ou *holistique*, comme l'affirme l'UNESCO.

Les dynamiques de ces labellisations sont à double sens. Elles peuvent se construire allant au plus près des caractères originaux des ressources et du patrimoine local, image de marque de l'authenticité de produits et de l'identité territoriale (Rudel, 2011 ; Sorba et al., 2016), ou alors en allant vers une reconnaissance internationale, UNESCO ou autre, afin d'accroître le rayonnement de l'attractivité ou de la valeur patrimoniale des éléments du territoire (Rudel, 2011 ; Jovicic, 2016).



## Éléments de contexte

De fait, les formes de labellisation territoriale se sont multipliées, notamment en France et en suivant de nombreuses orientations. Les facteurs en jeu sont multiples : la décentralisation, *les réformes de l'État qui l'ont accompagnée et prolongée* (Epstein, 2015), la montée en puissance des politiques publiques européennes et des pouvoirs régionaux et métropolitains, le rôle croissant des acteurs privés dans l'action publique, l'intensification des circulations de toute nature entre territoires à de multiples échelles. Il résulte de cette évolution une profusion de formes de labels, initiés par des acteurs divers et aboutissant à la production de territoires que Martin Vanier qualifie d'hybrides : *L'hybride est dans l'ordre naturel, tout en étant une des formes les plus anciennes de l'intervention humaine dans cet ordre. Pour aller sur la piste des hybrides en matière d'espaces et de territoires, il faut traquer la double dimension de la notion : le croisement, le mélange, la combinaison paradoxale, certes, mais aussi l'augmentation, le résultat nouveau, la surprise de ce qui en résulte, le renouvellement* (Vanier, 2014, p.284).

La question des **labels territoriaux** s'invite donc dans les enjeux des trames d'évolution des territoires. Ils sont envisagés aujourd'hui par les acteurs locaux, ceux des territoires eux-mêmes, en quête d'une image de marque ou identité ou bien encore comme support à valorisation et support des dynamiques du développement local intégré. Ils sont aussi envisagés par les organismes et les pouvoirs publics généralement à l'origine de ces labels : UNESCO, Union européenne, État, avec l'effet du lobbying des acteurs professionnels, notamment ceux du monde agricole. Les questions traitées intéressent à la fois **les acteurs des territoires, les initiateurs des labels et les scientifiques** qui se penchent sur ces dynamiques territoriales : géographes, sociologues, politistes, juristes, anthropologues, historiens, urbanistes, architectes, etc. La **pluridisciplinarité des approches** est fréquente.

Dans cette dynamique, des collectivités locales des Alpes du Sud françaises et italiennes sont à l'origine de la création d'une stratégie concernant un territoire transfrontalier identifié autour du Mont Viso, nommé *Terres Monviso*. Ce sommet alpin, le plus haut sommet des Alpes du Sud avec ses 3842 m. d'altitude, domine plusieurs vallées tant du côté italien, avec les sources du Pô, que du côté français avec des affluents de la Durance, notamment le Guil et l'Ubaye, ainsi que la moyenne vallée de ce cours d'eau où ils se rejoignent dans la retenue de Serre-Ponçon. Les crêtes sont partout très élevées mais n'ont jamais empêché les échanges de part et d'autre de cols (Montgenèvre, Saint-Martin, Lacroix, Traversette, Valante, Agnel, Longet, les cols entre la Haute Ubaye et la Stura, et le col de Larche). Paradoxalement, les relations et les liens historiques de part et d'autre sont très anciens mais **l'émergence d'un projet de territoire autour de ce sommet est récente**. Elle date de moins de 30 ans et s'avère multiforme. Entre autres, cet espace s'est constitué en Réserve de biosphère, selon le dispositif labellisé par l'UNESCO. En outre, ne serait-ce que du côté français, on peut compter sur cet espace des Parcs nationaux, celui des Ecrins et du Mercantour, le Parc naturel régional du Queyras, la ville d'Embrun classée Ville et Pays d'Art et d'Histoire, des sites classés





## Éléments de contexte

au patrimoine mondial de l'UNESCO, en particulier la place forte de Mont-Dauphin. En attendant la labellisation du Bleu du Queyras, les productions locales ne sont pas en reste avec l'appellation IGP, comme celle des vins des Hautes-Alpes localisés le long de la vallée de la Durance. Mais du côté italien, des productions agricoles sont aussi identifiées par leur territoire à travers cette même appellation, requalifiée en Piemonte Agri Qualita, par la valorisation, entre-autres, de territoires à haute qualité de paysages et de produits agricoles, notamment les fromages comme celui du Val Grana. Les acteurs professionnels utilisent cette image de marque pour valoriser leur production.

L'évolution croissante de ces labels territoriaux et une certaine complexité devant la diversité de leurs formes et de leurs objectifs ont incité les acteurs des Terres Monviso à organiser un **colloque à visée scientifique et opérationnelle**. Ce colloque, soutenu financièrement par le programme européen INTERREG ALCOTRA est organisé par le Parc naturel régional du Queyras et la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, en partenariat avec les partenaires du projet et du territoire Terres Monviso. L'agence Mars et l'agence Génopé ont été retenues pour assurer l'animation, l'organisation et la coordination de cet événement et des actes associés.

Les attentes du comité d'organisation sont bien d'**explorer les problématiques d'aujourd'hui liées à la labellisation des territoires** : appropriation, contraintes, évolution – adaptation et amélioration des labels aux territoires, efficacité, multiplicité et superposition. De ce fait, le comité d'organisation lance un appel à proposition de communication et de publication sur le sujet des labels territoriaux autour des questions suivantes : indubitablement, les nombreuses formes d'appellations pour identifier des objectifs de labellisation territoriale masquent des enjeux et des intérêts divers, quelles en sont les composantes ? Quelle est la nature de ces expériences territoriales ? Quels acteurs sont concernés par leur mise en place ? Quels impacts sont recherchés et quels sont-ils effectivement ? Quelle appropriation de ces labels par les acteurs locaux ? Quelles pistes d'amélioration ?

Quelle est l'efficacité opérationnelle, quelles bonnes pratiques sont à tirer de ces expérimentations ? En quoi ces labels territoriaux sont porteurs d'innovations ? Quelles sont les réflexions actuelles sur ce que dessinent ces structures territoriales ?



## Modalités pratiques

L'appel à communication et à publication est ouvert à des intervenants en provenance de trois publics envisagés : **les opérationnels des territoires, les initiateurs des labels territoriaux et les scientifiques**. Le colloque se tiendra le **17 septembre 2021 à la place forte de Mont-Dauphin** inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du Bien "les Fortifications de Vauban". Ce centre est doté d'infrastructures d'accueil pour une telle manifestation. Les communications et les publications pourront être effectuées en français, en italien ou en anglais. Huit à dix communications débouchant sur autant de publications seront retenues. Le colloque se déroulera en deux temps, avec :

- le matin, la présentation des huit à dix communications retenues, qui feront l'objet d'un exposé de 10 minutes suivi de sessions d'échanges constructifs sous la forme de tables rondes, seront regroupées en deux séances ;
- l'après-midi, des ateliers thématiques, associant des opérateurs usagers de ces labels, des initiateurs et des scientifiques ainsi que les participants inscrits au colloque, viseront à répondre aux attentes et aux questions posées par les organisateurs du colloque ; ces ateliers seront suivis d'une séance plénière permettant de confronter les résultats des ateliers ;
- entre les séances, des séquences de temps libre pourront être envisagées afin de permettre les échanges entre acteurs et prolonger les découvertes autour de posters.

L'ouvrage publié à l'issue du colloque comportera les articles retenus et des synthèses tirées des ateliers. Cette publication sera effectuée sous la forme d'un ouvrage traduit en français et en italien.

Les modalités de soumission sont les suivantes :

- les propositions de communication et de publication sont soumises pour évaluation par le comité d'experts du colloque **avant le 10 mai** à l'adresse suivante : [Pierre.Pech@univ-paris1.fr](mailto:Pierre.Pech@univ-paris1.fr) ;
- elles comportent : le titre de la communication, le nom du ou des auteur(s), leur(s) fonction(s) et leur organisme de rattachement, cinq mots-clés maximum, un résumé de 5 000 signes maximum avec une liste de références bibliographiques succinctes ;
- les propositions de posters s'effectuent selon les mêmes modalités ;
- après évaluation par le comité d'experts, début juin, les propositions retenues pour publication dans l'ouvrage des actes du colloque, doivent être envoyées au plus tard **le 30 août 2021**.



## Comité d'organisation

---

- **Hélène Berthier**, coordinatrice de la Réserve de biosphère transfrontière du Mont-Viso, *PNR Queyras*
- **Chloé Cottaz-Calais**, Chef de projet Programmes européens Patrimoine Vauban UNESCO, *Communauté de communes Guillestrois-Queyras*
- **Florence Donnadiou**, responsable service Culture et Patrimoine, *CCVUSP*
- **Charlotte Dupont**, chargée de communication *L'agence Mars*, pôle conseil et organisation logistique
- **Isabelle Fouilloy Jullien**, administrateur Place forte de Mont-Dauphin, *Centre des monuments nationaux*
- **Emeline Laisney**, assistante communication *L'agence Mars*, pôle conseil et organisation logistique
- **Pascale Lami**, chef de projet *L'agence Mars*, pôle conseil et organisation logistique
- **Gaëlle Le Bloa**, médiatrice agence *Génope*, pôle organisation scientifique et animation du colloque
- **Lucie Mathieu**, chef de projet PITER - *Communauté de communes de Serre-Ponçon*
- **Pierre Pech**, professeur d'Université, Comité Scientifique PNR Queyras et PITER
- **Aude Tochon-Danguy**, animatrice de l'Architecture et du Patrimoine, service Culture-Pays d'Art et d'Histoire, *Pays S.U.D*



## Liste des membres du comité d'experts du colloque contactés

- **Manon Assenat**, chargée de communication de la place forte de Mont-Dauphin, *Centre des monuments nationaux*
- **Roberto Beneduce**, professore ordinariodi Antropologia Culturale Docentedi Antropologia Medica e Psicologicae Antropologia del Corpo e della Violenza, Dipartimento di Culture, Politica e Società, *Università di Torino*
- **Cécile Blatrix**, professeure d'université, science politique, sociologie politique, politiques publiques, agenda 21, politiques environnementales, *AgroParisTech*
- **Martine Chalvet**, maître de conférences, Provence, historienne, histoire des mentalités et de la perception de l'environnement, histoire du patrimoine environnemental, *Université Aix Marseille*
- **Catherine Cibien**, directrice *MAB France*
- **Barbara Curli**, professore ordinariodi, Dipartimento di Culture Politica e Società *Università di Torino, Campus Luigi Einaudi*
- **Egidio Dansero**, professore ordinariodi, économie politique, géographie des territoires, membre du comité de lecture de revues françaises dont *la revue de géographie alpine*
- **Maryse Deguergue**, professeure d'université, droit public, environnement et santé, professeur émérite, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*
- **Xavier Desjardins**, professeur d'université, aménagement du territoire, mobilité et développement territorial, membre du bureau d'études Acadie, *Sorbonne université*
- **Jean-Christophe Dissart**, professeur d'université, tourisme, aménités et territoire, *PNR - Université Grenoble Alpes*
- **Rémi Duthoit**, paysagiste, architecte, membre du CS du *PNR du Queyras, école du paysage, Aix-Marseille*
- **Stefano Fenoglio**, professore ordinariodi, Dipartimento di Scienze della Vita e Biologia dei Sistemi, *Università degli Studi di Torino*
- **Christophe Gauchon**, professeur d'université, patrimonialisation des territoires, tourisme, environnement - *Université de Savoie*
- **Dominique Gauthier**, directeur du laboratoire vétérinaire des Hautes-Alpes, président associé du Comité Scientifique de PITER, président du Conseil Scientifique du *PNR du Queyras*
- **Anne-Marie Granet-Abisset**, professeure d'université, membre du Conseil Scientifique du PNR du Queyras, territoire, environnement, santé, *Université Grenoble Alpes*
- **Maria Gravari-Barbas**, professeure d'université, directrice de la *Chaire UNESCO " Culture, Tourisme, Développement "*
- **Hélène Homps**, conservatrice du *musée de Barcelonnette*
- **Justine Honoré**, chargée de mission développement économique, *CCSP*



## Liste des membres du comité d'experts du colloque sollicités

---

- **Sylvaine Le Yondre**, adjointe au conservateur régional des monuments historiques, *DRAC PACA*
- **Jean-Marc Lopez**, chef du pôle développement touristique national, *Centre des monuments nationaux*
- **Damien Marage**, responsable du Pôle Territoire à la *DREAL Bourgogne Franche-Comté*, écologue, ancien enseignant *AgroParisTech*
- **Marylise Ortiz**, directrice, *association sites et cités remarquables de France*
- **Maurilio Paseri**, directeur adjoint, responsable du service technique du *Parco del Monviso*
- **Ken Reyna**, directeur du *PNR du Mont-Ventoux*, directeur de la réserve de biosphère du *Mont-Ventoux - MAB France*
- **Magali Talandier**, professeure d'université, économie, territoire, *Université Grenoble Alpes*
- **Valérie Rivat**, directrice du *PNR du Queyras*
- **Anne Sgard**, professeure d'université, paysage et territoire, *Université de Genève*
- **Laurent Simon**, professeur d'université, transition écologique, environnement, espaces protégés, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*
- **Brigitte Talon**, maître de conférences, dirige le master des métiers de la montagne à Gap, membre du conseil scientifique des *PNR du Queyras et des Baronnies provençales*
- **Martin Vanier**, professeur d'université, aménagement du territoire, *École d'urbanisme de Paris (Paris Est Créteil)*
- **Bruno Villalba**, professeur d'université, sociologie, sociologie politique, politiques environnementales, *AgroParisTech*





## Références bibliographiques

- Divay G., 2020. L'innovation territoriale : manager en mode pilotage ou en logistique ? *Finance Contrôle Stratégie*, [En ligne], NS-7, URL : <http://journals.openedition.org/fcs/4065>
- Epstein R., 2015. La gouvernance territoriale : une affaire d'Etat. La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires, *L'Année Sociologique*, 2, 65 : pp.457-482
- Jovicic D.Z., 2016. Key Issues in the Conceptualization of Tourism Destinations, *Tourism Geographies*, vol. 18, no 4, p. 445-457. DOI : [10.1080/14616688.2016.1183144](https://doi.org/10.1080/14616688.2016.1183144)
- Marcotte P., Bourdeau L., Leroux E., 2011. Brandings et labels en tourisme : réticences et défis, *Management & Avenir*, 7/47, pp. 205-222
- Rudel T.K., 2011. Local actions, global effects ? Understanding the circumstances on which locally beneficial environmental actions cumulate to have global effects, *Ecology and Society*, 16(2): 19 [online] URL : <http://www.ecologyandsociety.org/vol16/iss2/art19/>
- Sorba J-M., Lauvie A., Michon G., 2016. La nature inscrite dans les produits, *Développement durable et territoires*, 7, N°3, [En ligne], URL : <http://developpementdurable.revues.org/11451>
- Vanier M., 2014. **Mutation des territoires : sur la piste des hybrides**, In : *L'hybridation des mondes*, Luc Gwiazdzinski (sous dir.), pp.283-291